Formation Plomb – Initiale

Module **initial** prévu par l'**arrêté du 1er juillet 2024** (domaine **plomb**), **d'une durée de 3 jours (21 h)** pour la **certification sans mention**. Le texte **n'impose pas de présentiel** : la formation peut être suivie **à distance** (e-learning asynchrone) sous réserve d'une **traçabilité** suffisante.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les revêtements contenant du plomb et évaluer leur état de conservation selon la norme NF X 46-030.
- Appliquer la méthodologie de repérage réglementaire pour les diagnostics plomb.
- Planifier et préparer des missions de diagnostic dans tout type de bâtiment.
- Réaliser des inspections complètes, utiliser un analyseur portable à fluorescence X, interpréter les résultats et détecter les risques.
- Rédiger un rapport conforme aux exigences légales et formuler des recommandations pertinentes.

Public visé

- Diagnostiqueurs immobiliers
- Professionnels du bâtiment souhaitant se spécialiser
- Candidats préparant la certification Plomb – Initiale délivrée par un organisme accrédité.

Prérequis

Prérequis – certification initiale (Annexe I §4.1.1).
Aucun prérequis diplôme/expérience n'est exigé pour candidater en **plomb (sans mention)** ; le candidat doit **justifier du suivi** du **module initial de 3 jours**.

Prérequis techniques FOAD

- Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet stable.
- Formation compatible multi-supports.
- Accès complet aux vidéos, quiz et documents téléchargeables via un espace membre sécurisé.

Programme de formation

Base réglementaire du contenu (Annexe II §2.2 + Annexe III).

Le contenu est fondé sur les compétences du domaine plomb définies dans les programmes d'examen de l'Annexe III (réglementaire). La NF X 46-030 et le CREP (arrêté du 19/08/2011) peuvent être cités comme références techniques du diagnostic.

1. **Cadre réglementaire et obligations** :
 Code de la santé publique (articles R.1334-10 à R.1334-12), norme NF X 46-030, arrêtés, responsabilités et sanctions.
2. **Norme NF X 46-030** :
 Champ d'application, définitions, stratégie de repérage, plan de mission.
3. **Préparation de mission** :
 Collecte d'informations, analyse documentaire (plans, historiques, rapports précédents).
4. **Inspection et identification** :
 Techniques visuelles, utilisation d'un analyseur portable à fluorescence X.
5. **Gestion des mesures et interprétation** :
 Lecture des résultats, évaluation de l'état de conservation, détermination des risques.
6. **Repérages en bâtiments anciens ou à risques spécifiques** :
 Méthodologie adaptée et contraintes techniques.
7. **Rédaction et restitution du rapport** :
 Structure réglementaire, intégration des résultats, recommandations.
8. **Cas pratiques** :
 Études de bâtiments réels, analyse et interprétation des données, rédaction complète.

Équipe pédagogique

Formateur certifié, justifiant d'une expérience terrain de plus de 15 ans dans les diagnostics immobiliers et d'une expérience significative en pédagogie pour adultes.

Moyens pédagogiques

- Modules interactifs en e-learning (vidéos, schémas, supports illustrés).
- Support de cours complet en format numérique.
- Plateforme accessible 24h/24 avec suivi de progression personnalisé.
- Assistance pédagogique asynchrone par messagerie auprès du référent pédagogique, avec une réponse sous 48 heures ouvrées.

Suivi et évaluation

Attestation – module initial (Annexe II §2.4).
L'organisme de formation **délivre une attestation de formation** constatant le **suivi** du **module initial**. *(La **vérification des acquis** s'applique à la **formation continue**, pas à l'initiale.)*
Évaluations internes (optionnelles).
QCM / mini-cas **autorisés** à titre pédagogique, **sans note nationale imposée** pour l'**attestation d'initiale**.

Durée et modalités

Durée & organisation (Annexe I §4.1.1). 3 jours (21 h).
Modalités : **présentiel ou distance** (e-learning asynchrone). *(La visioconférence = **distanciel**, pas du présentiel.)*
FOAD – traçabilité (Annexe II §2.6.1). En **audit sur site**, l'organisme certificateur **vérifie l'« utilisation de l'outil de suivi de l'activité des candidats »** (temps/dates de connexion, progression).

Capacité d'accueil

Illimitée (FOAD).

Tarif et paiement

- **450 € net de taxe**
- Paiement sécurisé par carte bancaire.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (aménagements possibles).
Référent handicap : **contact@formation-diagnostiqueur-immobilier.net**

Conformité réglementaire

Conformité Légifrance (arrêté du 01/07/2024) : Annexe I §4.1.1 (*initiale 3 j – domaine plomb ; 5 j pour la mention*), **Annexe II §2.2** (*contenu fondé sur Annexe III*), **Annexe II §2.4** (*attestation : **exception** pour le module **initial***), **Annexe II §2.6.1** (*audit OF : **outil de suivi** en FOAD*). **Article 11** : **abroge** l'arrêté **21/11/2006** relatif aux opérateurs **plomb** (anciennes règles de certification).